

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 FEVRIER 1895

Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Beauville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 25 FEVRIER 1895.

PREX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an.....\$12 00
Six mois..... 6 00
Trois mois..... 3 00
Un mois..... 1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION SEMAADAIRE

Un an.....\$3 00
Six mois..... 1 50
Trois mois..... 1 00
Quatre mois..... 1 00

FEUILLETON.

LES DRAMES DE LA VIE.

LE SECRET —D'UNE— TOMBE.

—PAR—
EMILE RIOHEBOURG.

—GRAND ROMAN INEDIT.

TROISIEME PARTIE.

LE FILS.

(Suite.)

Oui, certes, la bonne directrice avait vu bien souvent l'espèce humaine sous ses aspects bons et mauvais ; elle avait été la confidente de lamentables histoires ; aussi était-elle indulgente pour les défaillances de ces malheureux qui trouvaient un asile dans la maison et auprès d'elle de bonnes et réconfortantes paroles.

Georgette s'était vite mise au lit, et il fallait qu'elle eût un précieux besoin de repos, car à peine eut-elle la tête sur l'oreiller qu'elle s'endormit d'un profond sommeil.

Il n'y avait dans l'établissement, pour les hospitalisés, tout au plus un pavillon de convalescence, et celui-ci était dirigé par la directrice, qui avait de bons soins à donner à ceux qui étaient atteints de maladies graves, et qui, par ses soins, les faisait guérir.

Dans ce dortoir, l'assemblage n'était et ne pouvait être que très mélangé. Dans ces épaisses de la société toutes les misères étaient représentées, les unes intéressantes, les autres trop souvent méritées. Combien de ces malheureux portaient sur leur visage flétri le stigmate du vice !

A côté des servantes sans place, des pauvres instruites expulsées de leur logement faute de quelques francs pour payer leur terme, des ouvrières brutalement renvoyées par des patrons inhumains, des filles mises à la porte par des parents dénaturés, il y avait les autres, celles qui ne pouvaient accuser qu'elles-mêmes de leur misère.

Mais si la charité a le droit d'avoir ses préférences, la vraie et grande charité, cependant, n'admet pas de distinction entre le malheur imputé et celui qui ne l'est pas. Les portes des asiles de nuit s'ouvrent largement à quiconque n'a pas un toit pour abriter sa tête.

Elle est grande et belle, cette œuvre de l'hospitalité de nuit pour les femmes et pour les hommes. Combien de victimes du sort sont sauvées du désespoir par le secours qu'elles trouvent dans une heure de détresse !

Cette institution philanthropique n'a encore que peu d'années d'existence, et l'on sait les immenses services qu'elle a déjà rendus. D'autres l'avaient précédée, de nouvelles l'ont suivie.

Il est de mode aujourd'hui de flétrir les vices et l'égoïsme de notre époque, et il n'est que trop certain que bien des abus, des indélicatesses coupables expliquent les récriminations de ceux qui souffrent. Mais il faut voir et ne pas les oublier les courageux et nombreux efforts qui ont été faits et se font chaque jour pour résoudre le terrible problème d'atténuer la misère, en

attendant de la faire disparaître, si cela est possible un jour.

L'humble servante de Saint-Servan, Jeanne Jugan, fondatrice de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, qui a dans toutes les parties du monde des maisons où les vieillards trouvent un abri pour leurs derniers jours, a eu de nombreux émules.

Les crèches, les écoles maternelles où les enfants des pauvres reçoivent des secours matériels et moraux, se sont multipliés dans toute la France. On a créé des journaux économiques où des affaires se pressent pour ne pas mourir de faim ; des chauffeurs ont Phiver, des misérables presque nus viennent rendre la vigueur à leurs membres engourdis. Des sommes énormes sont journellement consacrées à la construction de nouveaux hôpitaux ; d'autres à édifier des hospices où les malades viennent achever leur convalescence.

Une Société s'est formée pour l'enfance abandonnée ou coupable que l'on s'efforce de préserver de la contagion du vice en substituant une action moralisatrice à l'influence perverse des prisons et des maisons de correction. Et puis, elles sont nombreuses aujourd'hui ces maisons dues à l'initiative privée, où sont recueillis et élevés des orphelins des deux sexes auxquels on apprend un métier et que l'on suit ensuite sur la route de la vie.

On a institué l'assistance par le travail qui relève les âmes, tandis que l'aumône avilit ceux qui lui demandent d'entretenir leur paresse.

Les femmes, pour lesquelles la législation est parfois si dure, ne sont pas oubliées ; une campagne ardente a été faite en leur faveur, elle continuera.

Une active propagande réunit des ressources abondantes pour adoucir le sort des blessés et de tous ceux qui souffrent en défendant le drapeau national.

C'est l'œuvre des Femmes de France. Les morts ne sont pas oubliés, et, dans un élan patriotique, on veut s'offrir pour protéger contre l'oubli et les injures du temps les tombes de ceux qui ont sacrifié leur vie à la Patrie.

Il s'est trouvé et il se trouvera toujours des hommes et des femmes de cœur pour consacrer leur temps et leur argent au succès des œuvres de bienfaisance et de solidarité.

Est-ce que jamais un appel a été fait au dévouement sans qu'on y ait répondu ? Comme elle se montre ingénieuse, la charité, pour venir en aide à l'enfance, à la vieillesse, et pour soulager toutes les infirmités.

Nous ne parlerons pas des asiles de la folie. Mais ces déshérités, les sourds-muets, ont leur Institut, — à Paris les garçons, à Bordeaux les filles, — où ils apprennent autrefois, par des mouvements et des signes de la main et des doigts, à se comprendre entre eux, à échanger leurs réflexions, à se communiquer leurs pensées. Mais depuis 1873 à Bordeaux et 1881 à Paris, une méthode nouvelle met les sourds-muets en relations directes avec les entendants-parlants. On leur apprend à articuler des mots, à parler et à lire sur les lèvres toutes les conversations.

À présent, les sourds-muets ne sont plus des isolés. Les jeunes aveugles, ces autres déshérités plus encore que ne le sont les sourds-muets, ont aussi leur Institut où, avant d'apprendre certains de ces métiers qui s'exigent pas d'une façon absolue l'organe de la vue, ils reçoivent une instruction qui, souvent, pour les intelligents, et ceux-ci en manquent point, dépasse le niveau de celle des élèves de nos écoles primaires.

Comme nous sommes loin du temps où saint Louis, roi de France, créait, d'après la légende, l'hospice des Quinze-Vingts, en faveur de trois cents chevaliers auxquels les Sarrazins avaient crevé les yeux. Cela, nous venons de le dire, est une pure légende. Rétablissons la vérité. Plusieurs siècles avant saint Louis, les aveugles formaient déjà avec eux une sorte de société d'assistance mutuelle, dans laquelle chacun mettait sa personne et son avoir.

Ils se réunissaient dans un enclos du quartier Saint-Honoré, qui portait le nom de Champ-des-Pauvres.

Ils y avaient fait construire, sans ordre, des maisons qui les abritaient mal. Pauvres, très malheureux, ils émurent saint Louis, qui, à son retour de la septième croisade, frappé de retrouver sous les fenêtres de son palais la terrible affection qui avait décimé son armée en Égypte, s'attacha à devenir leur bienfaiteur.

Non seulement il agrandit leur maison, mais encore il leur fit

construire une maison principale, —année 1234 ; il leur accorda des privilèges de toute nature et les soumit à des statuts. Il leur constitua une rente de trente livres parisis, qui représentaient à cette époque une valeur de trois mille francs, soit soixante mille francs ; il arrêta leur nombre à trois cents d'où Quinze-Vingts, suivant le langage du temps ; il leur accorda le droit de franchise, le privilège de quêter dans toutes les églises de Paris, de faire prêcher des indulgences par tout le royaume.

C'est en 1779, sous Louis XVI, que les aveugles quittèrent leur antique demeure pour aller occuper ces bâtiments, rue de Charonton, qui sont aujourd'hui l'Hospice national des Quinze-Vingts.

Par suite de donations de legs successifs, la fortune des Quinze-Vingts s'éleva actuellement à environ six cent mille francs de rente.

Le nombre des aveugles français est toujours de trois cents ; mais il y a, en dehors de l'hospice, environ deux mille pensionnés.

Sous l'administration de M. Alphonse Pépau, directeur actuel de l'Hospice national des Quinze-Vingts, il a été institué une clinique ophthalmologique où sont soignées toutes les maladies des yeux par des médecins spécialistes assés dévoués que savants, où se font toutes les opérations si délicates concernant le précieux organe de la vue. On compte chaque année environ quinze mille malades qui viennent se faire soigner à la clinique de l'hospice.

Tout récemment, il a été adjoint à la clinique un pavillon d'isolement où sont traités les maladies purulentes et infectieuses des yeux, lesquelles sont malheureusement contagieuses.

Puisque nous parlons des aveugles, cette catégorie des déshérités, si intéressants et si dignes d'intérêt, nous ne pouvons résister au désir de dire à nos lecteurs quelques mots de l'École Braille, fondée à Saint-Mande, sur l'initiative de M. Alphonse Pépau.

À l'École Braille sont reçus gratuitement des enfants aveugles des deux sexes, au-dessous de treize ans. À ceux qui sont, si peu que ce soit, voyants, on cherche à leur rendre complètement la vue, mais au moins à étendre chez eux le rayon visuel.

Les enfants de l'École Braille reçoivent l'instruction primaire aussi complète que possible. A treize, d'élèves ils deviennent ouvriers et travaillent dans l'établissement où ont été aménagés de vastes ateliers parfaitement agencés.

Les jeunes ouvrières, avec des perles de couleurs variées, confectionnent de fort jolis bouquets et principalement des couronnes de toutes dimensions, destinées aux monuments funéraires des nécropoles.

Les jeunes ouvrières font tout ce qui concerne la vannerie, la broderie, la corderie et la tonnellerie dans tous les genres.

Les ouvrages fabriqués par les ouvriers et ouvrières aveugles se vendent selon les prix courants ; on vient les prendre dans les magasins de l'établissement par char sur tous les points de la France.

Quand l'administration de l'École a prélevé sur le travail la somme fixée pour la nourriture et l'entretien de chaque ouvrier, le reste du gain appartient à celui-ci et est placé, par les soins de l'administration, dans une caisse de prévoyance, qui constituera à chacun une pension viagère réversible sur le conjoint ou les enfants mineurs.

Nous n'avons rien à ajouter pour faire ressortir les bienfaits de l'œuvre de l'École Braille, qui doit sa fondation à la généreuse pensée d'adoucir le sort d'un certain nombre de ces infortunés, qui sont peut-être les plus intéressants parmi tous ceux qui ont à se plaindre de la destinée.

XXIII

BOULEVARD DE CLICHY.

Il faisait un beau soleil et, grâce à lui, la température avait encore un reste de tiédeur.

Il était neuf heures du matin. La directrice de l'asile de nuit ouvrit doucement la porte de la petite chambre qu'elle avait donnée à Georgette. La jeune fille dormait encre d'un paisible et profond sommeil, ayant sur les lèvres un doux sourire qui racontait les enchantements d'un rêve.

La directrice contempla un instant cette charmante tête de vierge posée sur l'oreiller blanc, puis, plus doucement encore qu'elle n'était entrée, elle se retira en murmurant :

—Le doux sommeil de l'innocence !

Une heure plus tard elle revint, et, sans bruit encore, elle pénétra dans la chambre.

Mais Georgette venait de se réveiller.

—Et bien, mon enfant, demanda-t-elle, vous êtes-vous bien reposée ?

—Oh ! oui, madame, et je ne sais comment vous remercier de tant de bonté que vous avez eue pour moi.

—Je n'ai fait pour vous, ma chère fille, que ce que je devais faire. Je suis déjà venue près de vous, mais vous dormiez si bien que je ne suis aussitôt retirée dans la crainte de vous réveiller.

—Quelle heure est-il donc, madame ?

—Dix heures.

—Mon Dieu, comme j'ai dormi longtemps ! Oh ! pardonnez-moi ! Vous n'avez rien à vous faire pardonner, mon enfant ; n'est-ce pas le repos et le sommeil que l'on vient chercher dans cette maison ? Vous ressentez-vous encore de votre fatigue d'hier ?

—Non, madame, je me sens parfaitement reposée.

—Allons, c'est bien, je suis contente. Je vais vous laisser, continua-t-elle, et l'on va vous monter une tasse de lait sucré, que vous boirez dans votre lit, et ensuite vous vous lèverez. Vous avez là tout ce qu'il faut pour faire votre toilette. Mais ne vous pressez point, nous n'avons pas hâte de vous congédier ; nous vous ferons déjeuner à midi, et c'est quand vous serez restaurée que vous pourrez quitter notre maison.

La directrice sortit et, bientôt après, une femme de service apporta à Georgette la tasse de lait annoncé.

Tout de suite après avoir pris ce réconfortant, la jeune fille se leva et procéda à sa toilette. Elle avait achevé de s'habiller et s'était assise, n'osant pas sortir de la chambre, lorsque la bonne directrice reparut.

Georgette s'était vivement dressée debout. La dame lui mit un baiser sur le front.

—Quand vous êtes entrée ici, dit-elle, vous aviez les traits tirés, la figure extrêmement fatiguée, une grande pâleur ; à présent, il n'y paraît plus ; les fraîches couleurs de la jeunesse sont revenues sur vos joues et vos beaux yeux ont repris leur éclat.

Après un silence, elle reprit : —Je ne veux vous adresser aucun question, ma chère enfant, car ce que vous êtes, je le vois dans vos yeux ; oui, dans l'expression de votre regard et celle de votre douce physionomie, je lis la sérénité d'une âme pure qu'aucune mauvaise pensée ne peut ternir !

Vous n'avez dit que vous aviez des amis à Paris.

—Oui, madame.

—Où demeurent-ils ?

—Boulevard de Clichy.

—C'est n'est pas près d'ici, mais il y a des omnibus qui y mènent et l'on vous conduira à l'un d'eux ; car je ne voudrais pas que vous fassiez ce long chemin à pied.

Elle ajouta avec son doux sourire :

—Vous pourriez vous égarer encore et je redoute aussi pour vous certaines rencontres désagréables. Georgette la regardait, ouvrant de grands yeux étonnés, qui semblaient dire :

—Est-ce que dans Paris, en plein jour, on a aussi quelque chose à craindre ?

Evidemment, elle pensait au grand danger qu'elle avait couru dans la nuit. Mais elle avait pris la résolution de ne parler à personne, pas même à Paul, du piège odieux dans lequel elle était tombée et auquel elle avait échappé comme par miracle.

—Ma chère enfant, dit la directrice, le sens de mes paroles vous échappe, mais plus tard, quand vous connaîtrez Paris, vous comprendrez ce que j'ai voulu dire. Avez-vous un peu d'argent sur vous ?

—Assés, madame, pour pouvoir prendre un omnibus.

—Alors, c'est bien, autrement, nous aurions donné pour payer votre place.

Très discrète, la bonne directrice ne chercha pas à savoir qui étaient ces amis que Georgette avait à Paris, ni à quelles occupations la jeune fille comptait se livrer dans la grande ville.

Très reconnaissante, très émue, Georgette remercia vivement la directrice, disant qu'elle garderait éternellement le souvenir du bienveillant et affectueux accueil qui lui avait été fait dans la maison hospitalière.

On fit déjeuner la jeune fille, et il était près de deux heures lorsqu'une servante de l'asile la conduisit à l'omnibus de l'Odéon qui allait la transporter au boulevard de Clichy.

Arrivée place Clichy, où elle descendit de voiture, Georgette ne fut que quelques pas à faire pour être devant la maison où Paul Lebrun avait son atelier.

Elle eut quelques instants d'hésitation, puis ce fut avec des battements de cœur et toute tremblante qu'elle franchit le seuil de

la porte et entra dans la loge où elle voyait la concierge.

—M. Paul Lebrun ? demanda-t-elle.

Il n'est pas dans son atelier, répondit Mme Michel.

Puis aussitôt, examinant Georgette :

—Ah ! mon Dieu ! fit-elle, mais je vous reconnais.

—Je ne crois pas, madame.

—Si, si, je ne me trompe pas, vous êtes bien Mlle Georgette, de Monthléry.

—C'est vrai, madame, dit la jeune fille étonnée, je suis Georgette, mais comment ?

—J'ai assez regardé et admiré votre portrait dans l'atelier de M. Paul pour n'avoir pas hésité à vous reconnaître, interrompit la concierge ; mais venez donc, mademoiselle Georgette, venez donc vous asseoir là, sur cette chaise, près du feu.

Comme je viens de vous le dire, M. Paul n'est pas chez lui, mais sûrement il va revenir et vous allez l'attendre ici. Par exemple, si je ne recevais pas bien mademoiselle Georgette, qu'est-ce qu'il dirait ? Ah ! ben, ah ! ben, je ne sais pas comme il m'arrangerait.

Imaginez-vous que ce matin M. Paul a déjeuné dans son atelier ; son père, faut croire, avait dû s'absenter de chez lui. C'est moi qui ai préparé le déjeuner de M. Paul, comme c'est également moi qui fais tous les jours son atelier. Voilà comment j'ai pu voir souvent votre portrait, que M. Paul tient caché et ne montre à personne.

Il faut vous dire que M. Paul est un bon jeune homme et pas fier du tout ; assez souvent il cause un brin avec moi et c'est comme ça, en causant un jour, qu'il me dit qu'il avait dessiné le beau portrait à Monthléry, que la belle jeune fille s'appelait Georgette et qu'il l'aimait beaucoup, beaucoup.

Mais je bavardais comme une... portière que je suis et j'oublie ce que je voulais vous dire...

Donc, mademoiselle Georgette, M. Paul achevait à peine de déjeuner, lorsque son père est arrivé en voiture. Tout guilleret, il sauta sur le trottoir, n'envoya ni sourire et un salut de la tête en passant devant la loge et monta à l'atelier. Au bout de dix minutes, un quart d'heure, il redescendit très vite suivi de ses fils ; ils passèrent devant la loge sans me rien dire, se jetèrent dans la voiture qui les attendait, et les voilà partis.

Je n'ai rien compris à cela ; mais il faut, bien sûr, qu'un accident quelconque, un malheur peut-être, soit arrivé. Le père Lebrun avait l'air d'un détérioré et M. Paul était comme fou.

—Mon Dieu ! fit la jeune fille effrayée.

—Oh ! faut pas vous inquiéter, mademoiselle Georgette ; quand M. Paul va revenir, nous saurons ce qu'il y a et vous verrez que ce n'est rien.

Mais la jeune fille ne se sentait pas du tout rassurée. Ne devait-elle pas prendre part à tout ce qui arrivait de douloureux à celui qu'elle aimait ?

La concierge ne paraissait pas très en peine, car elle souriait en regardant Georgette avec une sympathique émotion.

—Est-ce que dans Paris, en plein jour, on a aussi quelque chose à craindre ?

Evidemment, elle pensait au grand danger qu'elle avait couru dans la nuit. Mais elle avait pris la résolution de ne parler à personne, pas même à Paul, du piège odieux dans lequel elle était tombée et auquel elle avait échappé comme par miracle.

—Ma chère enfant, dit la directrice, le sens de mes paroles vous échappe, mais plus tard, quand vous connaîtrez Paris, vous comprendrez ce que j'ai voulu dire. Avez-vous un peu d'argent sur vous ?

—Assés, madame, pour pouvoir prendre un omnibus.

—Oh ! madame, fit Georgette, c'est pour moi que vous êtes allée acheter tout cela ? Je suis vraiment toute confuse.

—Laissez donc, ah ! c'est bien autre chose que je voudrais faire pour vous.

Elle ouvrit la table d'une nappe bien blanche, sur laquelle elle mit une de ses plus belles assiettes et un verre. Ensuite, ayant débouché la bouteille, elle dit à la jeune fille :

—Maintenant, mademoiselle Georgette, approchez-vous de la table et mangez ces gâteaux, que j'ai choisis chez le pâtissier de la rue Fontaine ; ils sont bons et frais, et je suis bien sûre que vous les trouverez délicieux.

En parlant, elle avait rempli le verre d'un vin de bourgogne dont la couleur et surtout le bouquet accusaient l'âge respectable.

Georgette du subir la douce volonté de la concierge, et pendant qu'elle mangeait deux ou trois gâteaux, disant que, en effet, ils étaient délicieux, Mme Michel se mettait en devoir de préparer deux tasses de café.

—J'aime beaucoup le café, dit-elle gaiement, et je veux le prendre avec vous.

—Mais pourquoi ne mangez-vous pas un ou deux gâteaux, en buvant un verre de ce bon vin ?

—Des gâteaux comme ça, répondit en riant la concierge, c'est bien trop bon pour moi, ça me ferait tomber les dents.

Au bout d'un instant, voyant que la jeune fille ne mangeait plus :

—Comment, déjà fini ! fit-elle.

—Oui, madame, c'est assez ; je me suis même un peu forcée pour vous être agréable.

—Encore un verre de vin.

—Merci, madame, j'ai bu suffisamment.

En réalité, Georgette n'avait mangé que du bout des dents et pour faire plaisir à la concierge. Elle était inquiète et attendait Paul avec anxiété, tressaillant au moindre bruit qui annonçait l'entrée de quelqu'un dans l'allée de la maison.

Cependant, elle ne refusa point la tasse de café.

—Gétez-moi ça, lui dit la concierge, M. Paul prétend qu'il n'en boit de meilleur nulle part.

La jeune fille le but avec plaisir ; elle avait besoin d'un excitant pour se remettre de toutes ses émotions.

Mais le temps s'écoulait, son inquiétude augmentait et elle devenait agitée, quand, tout à coup, la concierge s'écria :

—Le voilà !

—Ah ! fit la jeune fille. D'un seul mouvement, elle se dressa sur ses jambes.

En même temps la porte de la loge s'ouvrit.

Paul poussa un cri de joie et, comme pour nous la vie est belle !

—Oui, Paul, mon Paul aimé, comme je suis heureuse et comme vous me rendez fière de vous et de mon amour !

—Maintenant, ma Georgette, dit-il, il faut que je vous apprenne ce que vous ne savez pas encore : mon père consent à notre mariage.

—Vous me l'avez fait espérer, Paul ; ainsi M. Lebrun est repassé par la pauvre fille !

—Comme moi, il ne voit et ne veut voir que les qualités et la bonté de Georgette ; il a beaucoup souffert et il veut tout bonheur pour en prendre sa part.

—Ah ! je l'aimerais bien, dit-elle, Paul, je le lui dirai aussi en attendant qu'il me soit donné de le prouver.

La jeune fille resta un instant silencieuse, comme songeuse ; puis tout à coup :

—Paul, reprit-elle, si je retrouvais ma famille, si je devenais riche, très riche !

Le jeune homme la regarda avec surprise, presque mécontent ; puis, souriant doucement :

—Est-ce que ma Georgette ambitionnerait la richesse, aurait des idées de grandeur, fit-il.

—Oh ! non, Paul, répondit-elle vivement, je n'ambitionne que le bonheur avec vous ; votre amour est ma grandeur !

—Mais alors, pourquoi ces paroles que vient de prononcer ma Georgette ?

—Paul, je vais vous le dire. Et, brièvement, elle raconta la révélation qui lui avait été faite à Monthléry par un inconnu.

—Est-ce que vous avez ajouté foi aux paroles de cet homme ? demanda-t-il.

—Non, Paul, j'ai été étonnée, voilà tout. J'ai recouru cet homme sans prêter grande attention à ses paroles.

—Vous avez eu raison, ma chère Georgette. Qui est-il, cet inconnu ? Sans doute un commis-voyeur fastueux, qui a voulu s'amuser un instant.

—Je le crois, Paul ; d'ailleurs je ne pensais pas à ce qu'il m'a dit, et je ne sais vraiment pas pour quoi cela vient de me revenir à la mémoire.

—Ma chère Georgette, pensons à autre chose de plus sérieux, de plus réel.

—Et bien, Paul ?

—Ma chère Georgette, vous ne pouvez pas rester ici.

—C'est vrai. Mais qu'allez-vous faire de moi ?

—Je ne puis pas non plus vous installer chez mon père, c'est à dire sous le même toit que moi.

—Paul, j'ai vu vous vendrez. —Ma chère Georgette, je ne vois que ma mère à qui je puisse vous confier.

—Moi, chez votre mère Paul ! Mon Dieu, mais c'est trop de bonheur ! Cependant...

—Dites, Georgette.

—Dans sa situation vis-à-vis de votre père, ne voyez-vous pas un obstacle ?

—Non, aucun ; n'est-il pas naturel que ma mère donne asile à la fiancée de son fils ? Georgette, je vais vous conduire chez elle.

Pendant qu'il se débarrassait de son veston de travail et endossait sa jaquette et son pardessus, la jeune fille regardait les deux grands tableaux destinés à l'Exposition.

—C'est beau, c'est bien beau ! dit-elle.

—C'est de vous, Georgette que me vient l'inspiration, répondit l'artiste ; vous êtes toute entière dans mon travail.

Elle se jeta dans ses bras et l'artiste retint encore du bruit des baisers.

Ils descendirent et entrèrent dans la loge, où Georgette remercia et embrassa l'excellente Mme Michel.

XXIV

CHEZ LA MÈRE DE PAUL.

Georgette ayant pris le bras de